



Bourses de la Ferme à l'école Canada

POUR LES ACTIVITÉS 2024-2026

EN PARTENARIAT AVEC
WHOLE KIDS FOUNDATION

Lignes directrices à l'intention des demandeurs

À propos des lignes directrices

Le présent document fournit les lignes directrices aux écoles qui envisagent de soumettre une demande dans le cadre du cycle de bourses De la ferme à l'école Canada (de septembre 2024 à juin 2026). Il s'agit de bourses offertes par De la ferme à la cafétéria Canada en partenariat avec la Whole Kids Foundation.

- Nous organiserons des webinaires d'information (un en [français](#) le 27 février 2024 et un en [anglais](#) le 22 février 2024) pour partager des conseils sur la préparation de la demande de bourse et pour laisser la place à une période de questions/réponses en ligne.

Fonds offerts

L'organisation De la ferme à la cafétéria accordera des bourses non renouvelables d'un montant maximal de **10 000 \$ chacune**, à une **trentaine d'écoles** du pays.

Admissibilité

Toutes les écoles (de la maternelle à la 5e année du secondaire / 12e année) du Canada, qu'elles soient en milieux ruraux, éloignés et urbains, peuvent présenter une demande. Nous encourageons les écoles autochtones, publiques, privées et indépendantes à présenter leur candidature. À noter que les écoles de formation professionnelle ne sont pas admissibles à la bourse De la ferme à l'école.

Les écoles ayant reçu une bourse de démarrage De la ferme à la cafétéria Canada sont admissibles à la bourse De la ferme à l'école. De plus, les écoles qui ont déjà reçu une bourse De la ferme à l'école **sont admissibles uniquement si elles ont reçu le financement avant 2020.**

Définitions

Nous mentionnons certains termes dans les lignes directrices, notamment « aliments sains », « de la ferme à l'école » et « aliments de source durable ». Pour comprendre comment nous définissons ces termes, veuillez consulter notre [glossaire](#).

Les bourses De la ferme à l'école, qu'est-ce que c'est?

Les bourses De la ferme à l'école du Canada sont versées aux communautés scolaires pour faire progresser le [modèle De la ferme à l'école](#) dans les écoles. L'un des principaux objectifs de la bourse consiste à offrir des aliments sains et locaux dans le cadre d'un service de repas.

***Remarque :** le terme « des aliments locaux à l'école » peut être utilisé au lieu de « de la ferme à l'école ». Ce terme est privilégié dans certaines régions et communautés autochtones. Il reflète la diversité des aliments locaux et traditionnels que l'on peut déguster dans les écoles du Canada, dont beaucoup ne proviennent pas d'une ferme.*

Le modèle « De la ferme à l'école » consiste à introduire des aliments sains et locaux dans les écoles, à renforcer le système alimentaire local, et à améliorer les liens entre l'école et la communauté, tout en offrant aux élèves des possibilités d'apprentissage pratique qui favorisent la littératie alimentaire.

Les écoles qui reçoivent une bourse De la ferme à l'école s'engageront à faire progresser le modèle « De la ferme à l'école » :

- en mettant sur pied un nouveau service de repas ou en améliorant le service de repas existant de l'école pour que cette dernière puisse servir autant d'aliments sains et locaux que possible;
- en visant chaque année l'augmentation de la consommation par les élèves de fruits et légumes sains, de saison et locaux lorsque cela est possible. Cela inclut des légumes, des fruits, des aliments autochtones ou tout autre aliment culturellement approprié pour la communauté scolaire ;
- en fixant des objectifs d'approvisionnement en aliments locaux et en visant à augmenter la quantité d'aliments locaux achetés et servis chaque année;
- en élaborant et en exécutant une stratégie éducative visant à faire participer les élèves à un apprentissage expérientiel et en classe autour de la culture, de la récolte, de la préparation, du service et de la consommation d'aliments locaux et sains.

Les écoles retenues se joindront à une communauté croissante de [166 récipiendaires antérieurs](#) d'une bourse et recevront des ressources, de la formation et un soutien technique continu de la part de l'équipe de l'organisation De ferme à la cafétéria Canada et de ses partenaires régionaux.

Dates à retenir

Le 5 février 2024	OUVERTURE de l'appel de projets
Le 22 février 2024	Webinaire sur la préparation d'une demande - s'inscrire à la séance en ANGLAIS
Le 27 février 2024	Webinaire sur la préparation d'une demande - s'inscrire à la séance en FRANÇAIS
Le 5 avril 2024	FERMETURE de l'appel de projets
Le 24 mai 2024	Avis envoyé aux récipiendaires de la bourse
	Le 30 juin 2024 Signature des contrats avec les récipiendaires et versement d'un premier montant d'argent
Septembre 2024	Début des projets dans les écoles ayant reçu une bourse
Le 30 juin 2026	Date limite pour terminer les livrables

Les demandes complètes (comprenant les documents justificatifs) **doivent être reçues au plus tard le 5 avril 2024 à 23 h 59 HNP.**

Utilisation des fonds

Tous les fonds seront versés directement aux écoles retenues. Veuillez noter que les conseils, centres de services ou districts scolaires ne peuvent pas recevoir ou administrer les fonds au nom des écoles.

Les fonds de la bourse peuvent être utilisés pour les éléments suivants. Veuillez noter que le formulaire de demande lui-même comprend un modèle de budget, qui doit accompagner votre demande.

OUI, les fonds peuvent être utilisés pour ce qui suit :

Le développement des compétences

- ✓ Partenariats : réunir les partenaires communautaires autour de la table pour appuyer la planification, la mise en œuvre et l'exécution des projets;
- ✓ Honoraires : somme modique, versée une seule fois, pour remercier des membres communautaires qui aident à lancer le projet, préparer les aliments ou faire découvrir le système alimentaire local aux élèves;
- ✓ Matériel promotionnel;
- ✓ Matériel pédagogique et dépenses associées aux sorties éducatives;
- ✓ Formation : pour les membres de l'équipe-école responsables du projet. *Ces fonds peuvent être utilisés pour des événements de formation organisés par F2CC ou ses partenaires régionaux, des conférences, des symposiums, des cours ou certifications (comme la certification en sécurité alimentaire), etc. y compris les coûts tels que le dégageant de temps et les déplacements.*

La modification des équipements et des locaux

- ✓ Équipements de cuisine nécessaires au service de repas des élèves. Ils peuvent inclure l'achat d'une unité de service (p. ex., un module de bar à salades), des appareils électroménagers, la batterie de cuisine, des assiettes réutilisables, des ustensiles, etc.
- ✓ De l'équipement et du matériel afin de faire pousser, de cueillir et de récolter des aliments.
- ✓ Dépenses mineures pour modifier la salle à manger.

L'achat d'aliments locaux et/ou d'aliments à des fins de célébration

- ✓ Les fonds de la bourse peuvent servir à l'achat d'aliments étant 1) locaux et issus d'un approvisionnement auprès d'un ou d'une producteur(trice) local(e) un d'un fournisseur local ou 2) pour célébrer le premier service de repas ou une combinaison de ces deux options. Les écoles peuvent prévoir un maximum 20% ou jusqu'à concurrence de 2 000 \$ pour l'achat d'aliments. Les fonds ne peuvent pas être utilisés pour l'achat d'aliments au-delà de ce montant.

NON, les fonds *ne peuvent pas* être utilisés pour ce qui suit :

- L'achat d'aliments pour approvisionner le service de repas à long terme. Outre la célébration du premier service, le recouvrement du coût des aliments doit se faire autrement que par la bourse. Dans la demande, il faut décrire les mesures prévues pour assurer la viabilité financière du service de repas et des activités connexes.
- Les salaires du personnel de l'école : des postes rémunérés ou des contrats pour coordonner et administrer le service alimentaire proposé ou les activités de littératie alimentaire.

Autres considérations pour les demandes

- Il faut un **demandeur principal** et un codemandeur (le directeur ou le directeur adjoint de l'école) pour présenter une demande, laquelle doit illustrer le **soutien ou les partenariats avec les membres communautaires**.

- Les membres communautaires apportent leurs connaissances, leur expertise et leur soutien pour aider à réaliser la vision et les objectifs du projet. *Les partenaires communautaires peuvent être, par exemple, des jardiniers expérimentés, des fermiers (et d'autres fournisseurs d'aliments locaux), des chefs cuisiniers, des aînés, des diététistes ou des infirmières en santé publique, des consultant autonomes et des organismes sans but lucratif qui œuvrent dans le domaine des systèmes alimentaires durables de la littérature alimentaire.*
- Les services de repas doivent être proposés au **moins 8 fois la première année** (la planification et le lancement du service seront pris en considération) et **20 fois la deuxième année**.
- Le service de repas **doit s'inspirer du Guide alimentaire canadien** et offrir au moins cinq options parmi lesquelles les élèves peuvent choisir pour composer un repas personnalisé et équilibré.
- Le service de repas **doit être accessible à tous les élèves** qui souhaitent en profiter, peu importe leurs moyens. Les mesures prévues pour assurer que le service est équitable pour tous les élèves doivent être clairement décrites dans la demande.
- Les aliments servis doivent être, autant que possible, **sains, appropriés à la culture, et d'origine locale et durable**.
- Le projet proposé doit **refléter et célébrer la diversité** des élèves.
- Les modèles créatifs de services de repas sont encouragés. Au cours des dernières années, F2CC a encouragé le modèle du bar à salades, offrant aux élèves une variété de légumes et de fruits ainsi que des options de protéines et de céréales. Des **variations du bar à salades seront acceptées** (bar à soupes, bar à sandwichs, bar à wraps, bar à ragoût, etc.) tant qu'elles offrent aux élèves le choix de créer leurs propres bols ou assiettes, qu'elles démontrent un effort pour s'approvisionner localement si possible et qu'elles reflètent le contexte local. Si vous souhaitez plus de détails et d'inspiration pour créer un bar à salades réussi, veuillez vous reporter à notre page [bar à salades*](#).
- Si l'école dispose déjà d'un service de repas, le service alimentaire proposé **doit être intégré** à ce service, et les mesures prévues pour y arriver doivent être décrites dans la demande.
- Les services de repas proposés **doivent être approuvés** par les responsables locaux de la santé publique (à savoir les inspecteurs de la santé publique, ou les agents d'hygiène du milieu) avant leur mise en œuvre.
- Les bénéficiaires de la bourse devront présenter un rapport d'activité à mi-parcours et un rapport final, ainsi qu'au moins une histoire courte et des images (ou une vidéo) illustrant la mise en œuvre des activités appuyées par la bourse dans chaque école. Tous les détails seront fournis aux écoles bénéficiaires de la bourse.

Quel est le processus de sélection?

- Les candidatures admissibles seront regroupées au sein de 6 régions géographiques
 - Colombie Britannique
 - Les Prairies (Alberta, Saskatchewan, Manitoba)
 - Les territoires (Yukon, Nunavut, Territoires du Nord-Ouest)
 - Ontario
 - Québec
 - Les Maritimes (Terre-Neuve et Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île du Prince-Édouard)
- Les bourses seront attribuées équitablement à travers ces 6 régions
- Un comité de révision validera les candidatures sélectionnées afin d'en confirmer l'admissibilité, en suivant les critères identifiés ci-haut.

Les candidatures retenues devront clairement articuler des mesures pour répondre aux critères suivants, que nous vous encourageons à utiliser comme liste de contrôle lors de la préparation de votre demande :

- ✓ **Le projet proposé témoigne du contexte local:** le [modèle](#) De la ferme à l'école varie d'une communauté à l'autre. Les demandeurs doivent tenir compte des contextes géographiques, sociaux et culturels uniques de leur communauté scolaire et de la façon d'honorer, de respecter et de refléter ces contextes dans leur service de repas et leurs activités de littératie alimentaire connexes.
- ✓ **Le projet proposé a des objectifs clairement définis, aura une forte incidence sur la communauté scolaire et contribue à la mission de De la ferme à la cafétéria** de transformer la manière dont l'alimentation est vécue, apprise et célébrée à travers les écoles du Canada.
- ✓ **Le projet proposé réunit, au sein de la communauté scolaire et de la société, un ensemble diversifié de partenaires engagés de façon significative dans le projet :** une équipe scolaire De la ferme à l'école a été mise sur pied pour orienter et appuyer le projet. Le rôle des membres de l'équipe est clairement défini et la proposition fait état des mesures prévues pour assurer leur engagement.

Au minimum, l'équipe devrait inclure :

- le directeur ou le directeur adjoint de l'école;
- les partenaires communautaires (au moins un);
- la principale personne responsable du service de repas (si l'école a un service de repas, il s'agira du responsable de ce service).

Idéalement, l'équipe devrait aussi comprendre une ou plusieurs des personnes suivantes :

- au moins un enseignant;
- au moins un parent;
- au moins un élève;
- un membre du conseil consultatif de parents ou du conseil d'école;
- des aînés ou des gardiens du savoir traditionnel venant de la communauté;
- un agriculteur ou autre producteur alimentaire de la région (pêcheur, récolteur, etc.);
- un chef cuisinier ou un instructeur en art culinaire de la région;
- un agent d'hygiène de l'environnement ou un inspecteur de la santé publique;
- un diététicien communautaire ou un infirmier en santé publique.

- ✓ **Le projet proposé s'appuie sur des activités déjà en cours à l'école dans les domaines de la littératie alimentaire, de l'accès à une saine alimentation, de l'approvisionnement local et du service alimentaire.** Ces activités existantes doivent être clairement décrites et il faut expliquer comment la bourse aidera à faire progresser ces initiatives à l'aide du [modèle De la ferme à l'école](#).
- ✓ Le projet proposé établit ou améliore le service de repas scolaire existant pour qu'il offre autant d'aliments sains et locaux que possible aux élèves.
- ✓ Le projet proposé vise à augmenter chaque année la consommation par les élèves de fruits, de légumes ou de tout autre aliment sain, incluant des aliments culturellement appropriés.
- ✓ Le projet proposé vise à augmenter la quantité d'aliments locaux achetés et servis dans l'école.
- ✓ Le projet favorise la participation des élèves dans un apprentissage expérientiel et en classe autour de la culture, la récolte, la préparation, le service et la consommation d'aliments locaux et sains.
- ✓ Il est prévu que le service de repas soit accessible à tous les élèves qui souhaitent y participer, peu importe leurs moyens.
- ✓ Le projet fera en sorte d'encourager et de faire progresser les pratiques respectueuses de l'environnement, comme le compostage et l'utilisation de vaisselle réutilisable.
- ✓ Il existe des mesures pour maintenir le projet après la fin de la période de bourse.
- ✓ **Le projet proposé est réalisable :** les candidatures retenues doivent présenter le plan de travail fourni

qui décrit les activités et les étapes proposées dans des délais raisonnables. Le plan de travail doit clairement concorder avec les rôles définis des membres de l'équipe du projet, ainsi qu'avec le budget soumis.

>> **Veillez consulter le [Classeur](#) et le soumettre avec votre demande.**

- ✓ **Le projet proposé est novateur** : offrir des aliments sains et locaux au Canada pendant l'année scolaire peut se révéler un défi. Les demandes retenues identifieront les atouts actuels de l'école et de la communauté et la manière dont ils peuvent être mis à profit pour développer un service de repas de qualité qui soutient les activités de littératie alimentaire De la ferme à l'école. Les demandes retenues indiqueront les obstacles prévus et proposeront des solutions novatrices et réalistes pour les surmonter.
- ✓ F2CC a [travaillé au sein de sa propre équipe](#) pour envisager comment notre mandat, nos activités et notre organisation peuvent mieux inclure, refléter, honorer et amplifier les voix, les perspectives, les valeurs et les modes de connaissance autochtones. Une considération particulière sera accordée aux demandes qui **reflètent et améliorent les connaissances** des membres de la communauté scolaire concernant les **terres et les systèmes alimentaires autochtones**, et qui s'appuient sur les liens avec les aînés, les gardiens du savoir et les autres membres de la communauté autochtone de manière appropriée.

Laissez-vous inspirer!

Vous cherchez des idées sur la façon dont les bourses peuvent être mises en œuvre dans votre communauté scolaire ?

- Découvrez les histoires des écoles bénéficiaires de nos bourses [ici](#);
- N'oubliez pas de consulter notre [Centre de ressources](#) De la ferme à l'école!

Questions?

Vous avez besoin d'aide pour remplir votre demande de bourse ou vous avez des questions sur le processus de soumission? Contactez votre [responsable régional](#) ou envoyez un courriel à grants@farmtocafeteriacanada.ca.